Image not found or type unknown

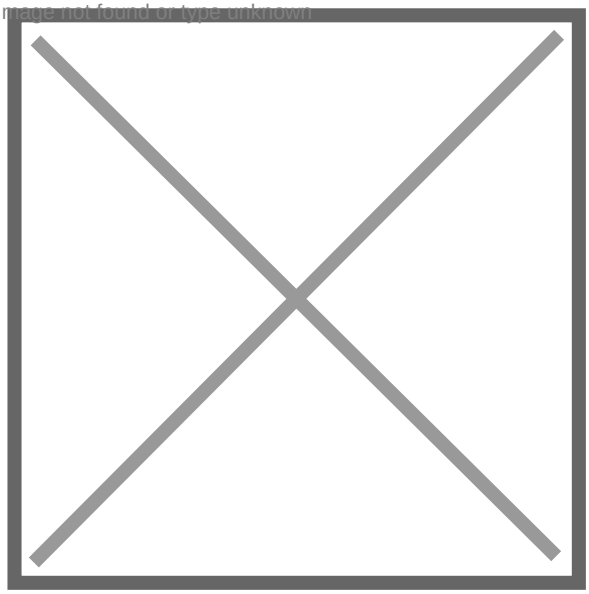

Changement de statut etudiant arisan

Par **redman**, le **26/06/2008** à **13:26**

BonjourrnrnJe suis etudiant Algerien en fac de sport ,je viens de crée ma propre entreprise de netoyage a la chambre des metiers de montpellier ,je suis en france depuis 4 ans(2004) ,j'envisage de demander un changement de statut (artisan),cela dit je continu tout de meme mes etudes l'année prochaine ,j'aimerais connaittre les conditions d'atribution de ce changement de statut? quelles sont les formalites et quesqui serais a mon avantage , est t'il obligatoire de se faire suivre par un avocat dans mes demarches de changement de statut ?.rnrnen attente d'une reponse

Par **angie26**, le **27/06/2008** à **19:42**

salut,rnvas voir la cimade http://www.cimade.org/ ils te guideront.rnc'est une asso spécialisée dans le droit des immigrés.rnbelle journée

Par **argaz**, le **24/08/2011** à **19:49**

bonjour, mon intervention vient très tard, mais je me permets de t’écrire pour avoir des renseignement, j' ai été étudiant de 2004 à 2009, j'ai déposé une demande de changement de statut depuis novembre 2009, j'ai eu une série de récépissé, et après un an et 9 mois j'ai reçu un e carte d'une année mention artisan je souhaiterai savoir vu que ton message date de 2008, un an avant la création de mon entreprise comment les choses ont évolués avec vous, cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés